
REPUBLIQUE TOGOLAISE



Travail-Liberté-Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU BUDGET ET DES FINANCES

RAPPORT D'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT EXERCICE 2022 FIN JUIN

Loi n° 2020-032 du 31 décembre 2021 portant loi de finances, exercice 2022

Sommaire

Liste des sigles et acronymes	ii
Liste des tableaux.....	iii
LISTE DES GRAPHIQUES	iii
LISTE DES ANNEXES	iv
Introduction	v
I. Le contexte de l'exécution du budget	1
1. La conjoncture économique internationale et sous régionale.....	2
2. La conjoncture économique nationale	3
3. La mise en œuvre des réformes budgétaires	4
II. La réalisation des recettes du budget général.....	5
1. Les recettes budgétaires	5
a. Les recettes fiscales.....	7
b. Les recettes non fiscales	12
c. Les dons projets et les dons programmes.....	15
2. Les ressources de trésorerie	15
III. L'exécution des dépenses du budget général	17
A. L'Analyse de l'exécution du budget général par nature de dépense.....	17
1- Les dépenses budgétaires	20
1.1. Les dépenses ordinaires	20
a- Les charges financières de la dette	20
b- Les dépenses de personnel	20
c- Les dépenses d'acquisition des biens et services	21
d- Les dépenses de transfert.....	21
1.2. Les Dépenses en capital.....	21
B. La situation d'exécution du budget en programmes et en dotations.....	23
D- La situation d'exécution des dépenses spécifiques.....	27
a. La situation d'exécution des dépenses sensibles au Genre.....	27
b. La situation d'exécution des dépenses des collectivités territoriales.....	28
c. La situation d'exécution des dépenses sociales.....	29
2- Les charges de trésorerie	30
IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)	31
V. Les soldes	32
CONCLUSION	34
ANNEXES	a

Liste des sigles et acronymes

CAS	Comptes d'Affectation Spéciale
CDDI	Commissariat des douanes et droits indirects
CI	Commissariat des impôts
CST	Comptes Spéciaux du Trésor
DGBF	Direction Générale du Budget et des Finances
DNCF	Direction Nationale du Contrôle Financier
DDPF	Direction de la Dette Publique et du Financement
DF	Direction des Finances
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
FAT	Forces armées Togolaises
FNAFPP	Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnel
FNDF	Fonds National du Développement Forestier
FPDT	Fonds de Promotion et de Développement du Tourisme
FSDH	Fonds Spécial pour le Développement de l'Habitat
IMF	Impôt Minimum Forfaitaire
IRPP	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
IS	Impôt sur les Sociétés
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
OTR	Office Togolais des Recettes
PAPV	Programme d'Appui aux Populations Vulnérables
PGE	Paierie Générale de l'Etat
PIP	Programme des Investissements Publics
PUDC	Programme d'Urgence de Développement Communautaire
RGE	Recette Générale de l'Etat
SAFER	Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier
SIGFIP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SP- PRPF	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers
TPJH	Taxe sur les Produits des Jeux de Hasard
TSFCB	Taxe Spéciale sur la Fabrication et le Commerce des Boissons
TPU	Taxe Professionnelle Unique
UPF	Unité de Politique Fiscale

Liste des tableaux

Tableau n° 1.	Réalisation des recettes du budget général	5
Tableau n° 2.	Réalisation des recettes budgétaires	6
Tableau n° 3.	Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales	7
Tableau n° 4.	Réalisation des recettes liquides et non liquides	8
Tableau n° 5.	Impôts recouvrés par les CI et CDDI	9
Tableau n° 6.	Autres recettes du commissariat des douanes et des droits indirects	10
Tableau n° 7.	Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et droits indirects	11
Tableau n° 8.	Produits des amendes des Commissariats des impôts et des	12
	douanes et droits indirects	12
Tableau n° 9.	Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales	12
Tableau n° 10.	Dons projets et dons programmes	15
Tableau n° 11.	Ressources de trésorerie	16
Tableau n° 12.	Exécution globale des dépenses du budget général).....	17
Tableau n° 13.	Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire.....	18
Tableau n° 14.	Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense	19
Tableau n° 15.	Tableau récapitulatif des exécutions des projets d'investissement.....	22
	publics par fonction	22
Tableau n° 16.	Exécution des dépenses budgétaires en dotations et en	24
	programmes	24
Tableau n° 17.	Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/économique	25
Tableau n° 18.	Exécution des dépenses sensible au Genre	28
Tableau n° 19.	Exécution des dépenses des collectivités territoriales.....	28
Tableau n° 1.	Exécution des dépenses sociales	29
Tableau n° 2.	Charges de trésorerie	30
Tableau n° 3.	Programmes des comptes d'affectation spéciale.....	31
Tableau n° 4.	Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat à fin juin 2022	33

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n° 1.	Prévision et réalisation des recettes budgétaires	6
Graphique n°2.	Recouvrement des recettes fiscales	8
Graphique n°3.	Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution	18

LISTE DES ANNEXES

Annexe n° 1.	Effectif des agents effectivement payés dans la Fonction Publique au second trimestre 2022	a
Annexe n° 2.	Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés d’Avril à Juin 2022.....	a
Annexe n° 3.	Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons.....	b
Annexe n° 4.	Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts	b
Annexe n° 5.	Tableau récapitulatif de l’exécution des programmes et des dotations par ministères	c
Annexe n° 6.	Exécution du PIP par fonction sur ressources externes	k
Annexe n° 7.	Exécution du PIP par fonction sur ressources internes	l
Annexe n° 8.	Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/administrative	13

Introduction

Autorisé par la loi n°2021-032 du 31 décembre 2021 portant loi de finances, le budget de l'Etat, exercice 2022, est équilibré en ressources et en charges à la somme de mille sept cent soixante-dix-neuf milliards cent quatre-vingt-onze millions six cent quatre-vingt-quatre mille (1.779.191.684.000) francs CFA. Ce montant englobe les recettes budgétaires, les ressources de trésorerie et les recettes des comptes spéciaux du Trésor d'une part, et les dépenses budgétaires, les charges de trésorerie et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor d'autre part.

L'article 74 de la loi organique n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances (LOLF) dispose : « sans préjudice des pouvoirs généraux de contrôle du Parlement, les commissions des finances veillent au cours de la gestion annuelle, à la bonne exécution des lois de finances. A cette fin, le Gouvernement transmet trimestriellement au Parlement, à titre d'information, des rapports sur l'exécution du budget et l'application de la loi de finances. Ces rapports sont mis à la disposition du public ».

La production et la publication de ces rapports trimestriels répondent à l'exigence de transparence budgétaire en mettant à la disposition du Parlement et du public l'information sur l'exécution du budget de l'Etat. Ces rapports permettent d'une part, au Gouvernement d'orienter ses décisions en matière budgétaire et d'autre part, au Parlement de suivre le respect de l'autorisation donnée lors de son vote de la loi de finances.

S'inscrivant donc dans le cadre de la transparence et de la redevabilité en matière de reporting de la gestion des finances publiques, le présent rapport rend compte de l'exécution de la loi de finances, à fin juin 2022. Il est subdivisé en cinq (05) parties : (i) le contexte de l'exécution du budget, (ii) les détails de la réalisation des recettes du budget général, (iii) l'exécution des dépenses du budget général, (iv) l'exécution des comptes spéciaux du Trésor et (v) les soldes qui en découlent.

I. Le contexte de l'exécution du budget

La politique budgétaire de l'année 2022 a eu pour soubassement un cadrage macro-budgétaire qui a pris en compte d'une part, l'environnement économique international et national marqué par la crise sanitaire et d'autre part et la situation d'insécurité dans le nord du pays. Cette politique se base également sur la capitalisation des résultats du programme de Facilité élargie du crédit (FEC) conclu avec le Fonds monétaire international (FMI) en termes d'assainissement des finances publiques, ainsi que des réformes courageuses mises en œuvre pour améliorer le climat des affaires. Par ailleurs, une stratégie de gestion budgétaire prudente est observée en 2022 en vue de garantir la soutenabilité des finances publiques à travers une amélioration du recouvrement des recettes et une maîtrise des dépenses.

En matière d'orientations fiscales, plusieurs mesures ont été prises pour dynamiser la fiscalité intérieure en vue de doter l'Etat et les collectivités territoriales des moyens nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs de financement des actions de développement et de riposte contre la pandémie. Ces mesures visent également à favoriser l'essor des secteurs économiques stratégiques tout en assurant une mise en conformité du dispositif fiscal avec les normes communautaires et internationales et une meilleure application de la réglementation fiscale en matière de lutte contre la fraude fiscale. Ces mesures concernent des réformes qui visent :

- i) l'élargissement de l'assiette fiscale et le renforcement des mesures de contrôle et de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale ;
- ii) l'allègement de la charge fiscale ;
- iii) les ajustements techniques ;
- iv) la prise en compte de la réglementation.

En matière de maîtrise des dépenses publiques, la mise en œuvre des mesures concourant à l'efficacité de la dépense publique se poursuit.

1. La conjoncture économique internationale et sous régionale

La situation économique mondiale est marquée depuis le début de l'année 2022 par de fortes incertitudes, au regard de l'envolée des prix des matières premières et énergétiques amplifiée par le conflit entre la Russie et l'Ukraine. L'activité économique mondiale devrait être moins vigoureuse en 2022 après la reprise économique enregistrée en 2021.

Selon le Fonds monétaire international, la croissance mondiale s'établirait à 3,6% en 2022 après 6,1% en 2021, portée par l'activité dans les pays émergents et en développement et dans les pays avancés. Le renforcement de la reprise est menacé par la persistance des tensions inflationnistes notamment sur les prix des produits de première nécessité et les hydrocarbures dans le monde entier, en raison de la perturbation des chaînes d'approvisionnement.

Dans les pays avancés, le taux de croissance économique ralentirait pour s'établir à 2,5% en 2022 après 5,2% en 2021. Dans la zone euro, le taux est projeté à 2,6% en 2022 contre 5,4% en 2021. Après la reprise économique vigoureuse dans les pays émergents et en développement où le taux de croissance est ressorti à 6,8% en 2021, la croissance devrait ralentir en 2022 pour se situer à 3,6%. En Afrique subsaharienne, le taux de croissance économique est attendu à 3,8% en 2022 contre 4,6% en 2021. Il serait respectivement de 4,1% et 5,3% pour la CEDEAO et l'UEMOA.

Au titre des cours des matières premières, les cours du pétrole brut sur les marchés internationaux, à fin juin 2022, ont enregistré une hausse de 55,7% en glissement annuel. Les prix des principales matières premières ont également progressé. Il s'agit notamment du coton (+38,9%) et du café robusta (+28,3%). Par contre, les cours du cacao se sont repliés de 2%. L'indice des prix des principaux produits importés s'est accru de 48,6% sur un an. Les hausses les plus importantes sont relatives au blé (+73,1%), au riz (+44,8%), à l'huile (+39,6%) et au sucre (+24,2%).

Globalement, le taux d'inflation mondiale attendu en 2022 serait de 8,3% contre 4,7% en 2021 tiré par la hausse des prix des produits alimentaires et énergétiques. Au-delà des

tensions inflationnistes, ces perturbations risquent d'entraîner une crise alimentaire majeure en Afrique, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

2. La conjoncture économique nationale

Au plan national, la conjoncture économique au premier semestre 2022 comparée à celle de la même période de 2021 est essentiellement marquée par une progression des activités à l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema (AIGE), une progression de la production de phosphates, de la consommation des produits pétroliers, de la consommation d'énergie électrique moyenne tension.

La consommation d'énergie électrique moyenne tension et celle de l'énergie basse tension facturées au cours des six premiers mois de 2022 sont respectivement en hausse de 6,6% et de 3,9% par rapport au premier semestre 2021. S'agissant des produits pétroliers, le gas-oil est en hausse de 8,8%. Au Port Autonome de Lomé (PAL), le trafic total, au terme des six premiers mois de 2022, a régressé de 6,0% alors que les marchandises débarquées et des marchandises embarquées sont en progression respectivement de 10,8% et de 19,3%. A l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema (AIGE), le fret aérien total et le nombre de passagers ont progressé respectivement de 1,8% et de 40,8%. La production de phosphates est en hausse de 5,0%.

Ces évolutions conjoncturelles restent en phase avec les estimations et prévisions nationales de mai 2022. Le taux de croissance économique serait de 5,9% en 2022. Le PIB nominal connaîtrait une hausse de 8,4% pour s'établir à 5.117,9 milliards en 2022. Du côté de l'offre, la croissance serait portée par la bonne tenue de toutes les branches d'activités.

S'agissant de l'évolution des prix à la consommation, le taux d'inflation à fin juin 2022 s'est établi à 6,8% en glissement annuel. Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, a progressé de 7,0%. Cette inflation est tirée essentiellement par les prix des fonctions « produits alimentaires » (+10,2%), « transports » (+9,7%) et « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+7,8%). Cette hausse, relativement modérée, des prix à la consommation, a été possible grâce aux mesures vigoureuses mises en œuvre par

le Gouvernement pour contenir la progression de l'inflation et préserver le pouvoir d'achat des populations notamment les couches les plus vulnérables.

3. La mise en œuvre des réformes budgétaires

Les priorités du budget de l'Etat, exercice 2022, portent sur la budgétisation des engagements issus de la feuille de route gouvernementale, Togo 2025 traduite dans la déclaration de la politique générale.

En matière du recouvrement des ressources, notamment les recettes fiscales, le processus d'opérationnalisation de l'unité de politique fiscale, dont la mission principale est de produire une analyse des choix fiscaux possibles, se poursuit.

S'agissant des dépenses, une attention particulière a été portée sur la budgétisation sensible au genre, une augmentation sensible des enveloppes budgétaires pour accompagner les collectivités territoriales dans le cadre de la mise en œuvre progressive de la décentralisation et une augmentation de 15,15% des dépenses sociales par rapport à celle de l'année passée.

En outre, conformément à la feuille de route gouvernementale, l'exécution de la loi de finances 2022, au titre du premier semestre, est intervenue dans un contexte marqué par la poursuite de la mise en œuvre du budget programme.

Il convient également de relever les réformes réalisées pour assurer la qualité de la gestion budgétaire et financière qui sont, entre autres, (i) l'élaboration du budget citoyen 2022 avec l'intégration de la budgétisation sensible au genre, (ii) l'élaboration du document budgétaire sensible au genre, (iii) la réalisation de la revue qualité des programmes budgétaires et des cadres de performance des ministères et institutions et (iv) l'élaboration du canevas des comptes administratifs.

II. La réalisation des recettes du budget général

Les recettes du budget général sont constituées des recettes budgétaires et des ressources de trésorerie.

A fin juin 2022, le taux de réalisation des recettes du budget général est de 45,18%, soit un montant de recettes recouvrées de 802,39 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 1.776,05 milliards de FCFA. Cette réalisation est en hausse de 1,62% par rapport à la même période en 2021.

Tableau n° 1. Réalisation des recettes du budget général
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	Réalisation du 1 ^{er} trimestre 2022	Réalisation du 2 ^e trimestre 2022	Cumul à fin juin 2022	Taux de réalisation fin juin 2022	Réalisation fin juin 2021	Taux de variation 2022- 2021
RECETTES BUDGETAIRES	1070,91	221,19	290,38	511,57	47,77%	414,98	23,28%
Recettes fiscales	814,72	183,82	225,59	409,41	50,25%	365,35	12,06%
Recettes non fiscales	58,32	21,49	7,82	29,31	50,26%	25,71	14,00%
Dons projets	178,27	15,88	27,01	42,89	24,06%	22,87	87,55%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	19,60	0,00	29,96	29,96	152,86%	1,05	2753,33%
RESSOURCES DE TRESORERIE	705,15	148,09	142,73	290,82	41,24%	374,63	-22,37%
Emprunts projets	145,81	16,09	16,73	32,82	22,51%	21,13	55,32%
Titres publics	533,30	132	126	258	48,38%	353,5	-27,02%
Autres emprunts	19,60	0,00	-	-	0,00%	0	-
Produits de privatisations	6,44	0,00	-	-	0,00%	0	-
TOTAL GENERAL	1776,05	369,28	433,11	802,39	45,18%	789,61	1,62%

Sources : DGBF/DGTCP, OTR

1. Les recettes budgétaires

Aux termes de l'article 8 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances, les recettes budgétaires comprennent les impôts, les taxes ainsi que les produits des amendes, les rémunérations des services rendus et redevances, les fonds de concours, dons et legs, les revenus des domaines et des participations financières ainsi que les produits divers.

Dans la loi de finances, exercice 2022, les prévisions relatives à ces recettes sont présentées par nature économique de la manière suivante : les recettes fiscales, les recettes non fiscales, les dons projets et les dons programmes.

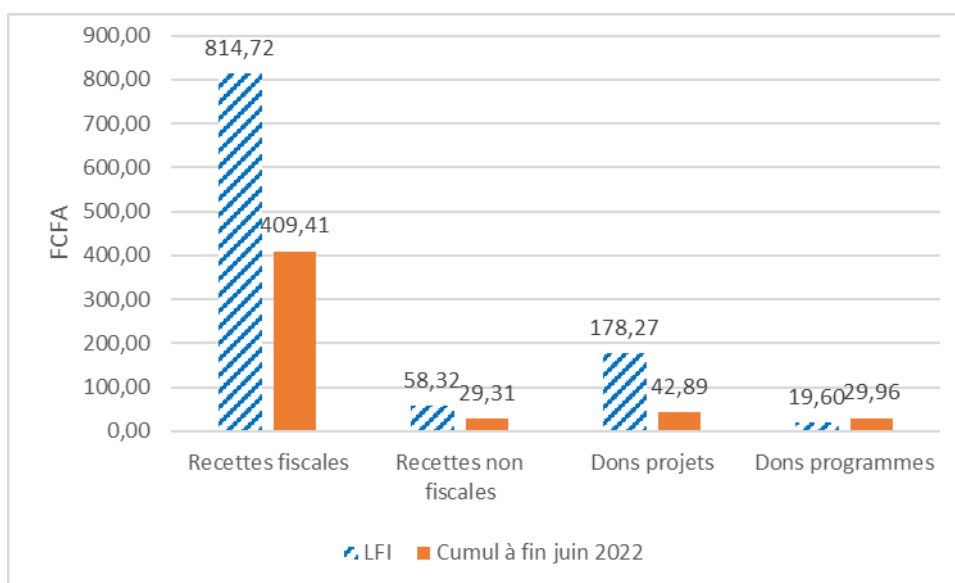
Au 30 juin 2022, le taux de réalisation des recettes budgétaires est de 47,77%, soit un montant de 511,57 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 1.070,91 milliards de FCFA. On note une augmentation de 23,28% par rapport à fin juin 2021 due à une progression des réalisations aussi bien des recettes fiscales et non fiscales que des dons projets.

Tableau n° 2. Réalisation des recettes budgétaires
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	Réalisation du 1er trimestre 2022	Réalisation du 2è trimestre 2022	Cumul à fin juin 2022	Taux de réalisation fin juin 2022	Réalisation fin juin 2021	Taux de variation 2022- 2021
Recettes fiscales	814,72	183,82	225,59	409,41	50,25%	365,35	12,06%
Recettes non fiscales	58,32	21,49	7,82	29,31	50,26%	25,71	14,00%
Dons projets	178,27	15,88	27,01	42,89	24,06%	22,87	87,55%
Dons programmes	19,60	0,00	29,96	29,96	152,86%	1,05	2753,33%
TOTAL GENERAL	1070,91	221,19	290,38	511,57	47,77%	414,98	23,28%

Sources : DGBF/DGTCP OTR,

Graphique n° 1. Prévision et réalisation des recettes budgétaires
(en milliards de FCFA)



Source : DGBF

a. Les recettes fiscales

Les recettes fiscales sont les recettes résultant des prélèvements obligatoires opérés par l'Etat sous forme d'impôts et taxes.

Au 30 juin 2022, pour une prévision annuelle des recettes fiscales de 814,72 milliards de FCFA, 409,41 milliards de FCFA ont été recouvrés, soit un taux de réalisation de 50,25%.

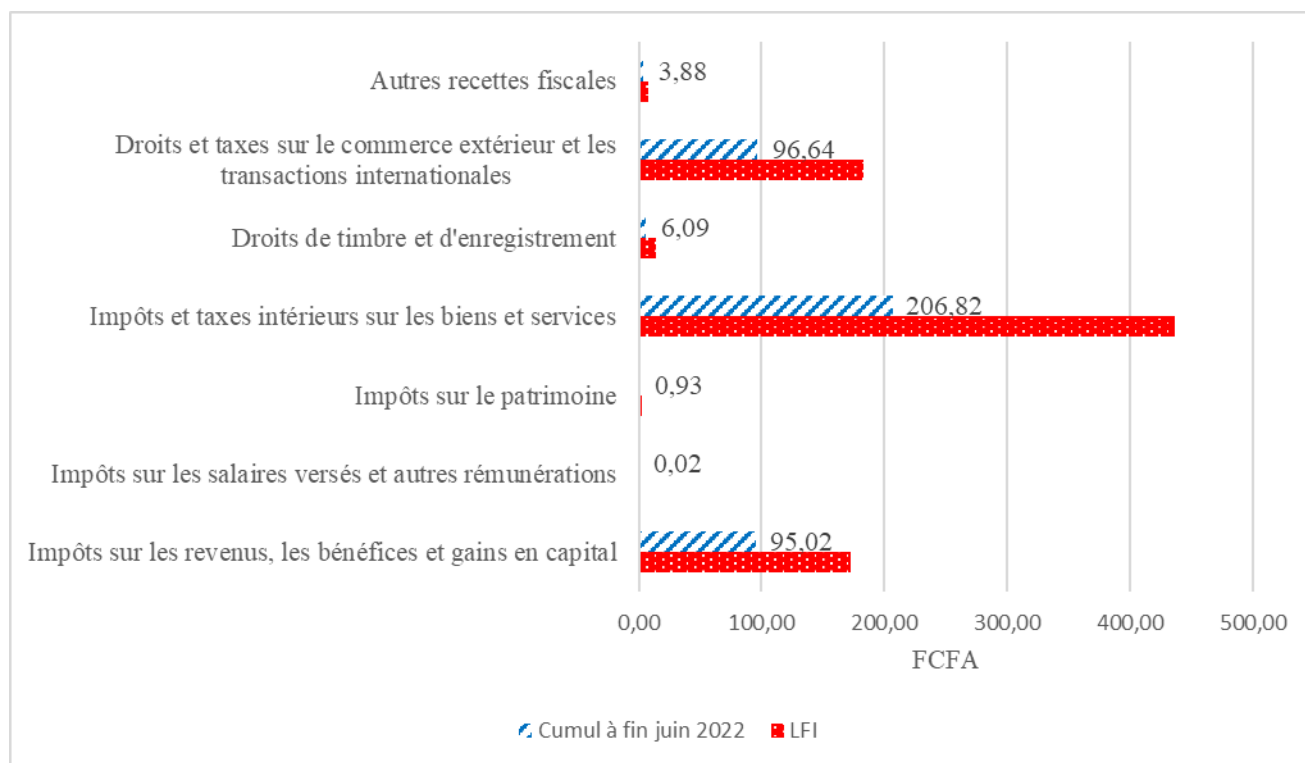
Comparée à la réalisation de la même période en 2021, on note une augmentation de 12,06%, soit 44,06 milliards de FCFA en valeur absolue.

Tableau n° 3. Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	Réalisation du 1 ^{er} trimestre 2022	Réalisation du 2 ^e trimestre 2022	Cumul à fin juin 2022	Taux de réalisation fin juin 2022	Réalisation fin juin 2021	Taux de variation 2022- 2021
Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital	172,74	34,58	60,44	95,02	55,01%	74,36	27,78%
Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	0,00	0,01	0,01	0,02	-	0,08	-75,40%
Impôts sur le patrimoine	2,02	0,53	0,40	0,93	46,32%	0,63	47,13%
Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	436,19	97,74	109,08	206,82	47,42%	199,26	3,79%
Droits de timbre et d'enregistrement	13,59	3,46	2,63	6,09	44,81%	5,34	14,14%
Droits et taxes sur le commerce extérieur et les transactions internationales	182,49	45,94	50,71	96,64	52,96%	82,86	16,63%
Autres recettes fiscales	7,68	1,57	2,31	3,88	50,47%	2,82	37,58%
TOTAL	814,72	183,82	225,59	409,41	50,25%	365,35	12,06%

Source : DGBF/OTR

Graphique n°2. Recouvrement des recettes fiscales



Source : DGBF

Parmi les recettes recouvrées au 30 juin 2022, certaines ne donnent pas lieu à des encaissements effectifs ; elles sont qualifiées de recettes non liquides. La réalisation et la répartition des recettes liquides et non liquides sont présentées dans le tableau 4 suivant :

Tableau n° 4. Réalisation des recettes liquides et non liquides (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	Réalisation du 1 ^{er} trimestre 2022	Réalisation du 2 ^e trimestre 2022	Cumul à fin juin 2022	Taux de réalisation fin juin 2022	Réalisation fin juin 2021	Taux de variation 2022- 2021
Recettes liquides	680,65	159,46	188,81	348,27	51,17%	310,09	12,31%
<i>dont Chèques Trésor</i>	17,76	3,38	3,09	6,47	36,43%	6,65	-2,75%
<i>dont Soutien à la Politique Pétrolière</i>	0,00	6,59	13,48	20,07	-	4,40	355,99%
Recettes non liquides	134,07	24,36	36,77	61,13	45,60%	55,26	10,62%
Exonérations	134,07	24,36	36,77	61,13	45,60%	55,26	10,62%
TOTAL	814,72	183,82	225,59	409,41	50,25%	365,35	12,06%

Source : DGBF/ OTR

Les recettes fiscales, constituées essentiellement des impôts, des taxes et des produits des amendes, sont collectées par le Commissariat des impôts (CI) et le Commissariat des douanes et droits indirects (CDDI) de l'OTR.

- *Impôts*

Pour une prévision annuelle de 802,12 milliards de FCFA, les recettes recouvrées à fin juin 2022 s'élèvent à 406,30 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 50,65%. Ils connaissent une hausse de 12,29% par rapport à la même période un an plus tôt. Le détail de ces impôts par commissariat est consigné dans le tableau 5 ci-après :

Tableau n° 5. Impôts recouvrés par les CI et CDDI
(en milliards de FCFA)

STRUCTURES	Libellés	LFI	RECOUVREMENT					
			Réalisation du 1 ^{er} trimestre 2022	Réalisation du 2 ^e trimestre 2022	Cumul à fin juin 2022	Taux de réalisation fin juin 2022	Réalisation fin juin 2021	Taux de variation 2022- 2021
COMMISSARIAT DES IMPÔTS	Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Retenue sur les revenus des capitaux mobiliers	13,32	1,61	3,01	4,62	34,68%	5,07	-8,88%
	IRPP (non ventilé)	47,60	13,64	11,48	25,12	52,77%	23,24	8,11%
	Impôt sur les Sociétés	96,88	15,13	41,63	56,76	58,59%	39,42	43,99%
	Prélèvement BIC	14,93	3,68	4,06	7,74	51,86%	6,48	19,52%
	Droits d'Immatr. /Prop. Foncière	0,37	0,30	0,20	0,51	137,24%	0,25	107,36%
	Droits d'Accises/Produits Pétroliers	34,17	8,30	8,63	16,93	49,56%	17,25	-1,82%
	<i>dont SAFER</i>	17,10	4,45	4,64	9,09	53,14%	9,24	-1,63%
	Autres Droits d'Accises	24,54	4,89	5,33	10,21	41,61%	11,66	-12,45%
	Droits de Conservation de la Propriété Foncière (DCPF)	0,12	0,01	0,01	0,02	17,05%	0,10	-80,39%
	Droits de Timbres	3,14	0,75	0,86	1,61	51,23%	1,41	14,17%
	dont Vignettes & Carnets TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Droits d'enregistrement	10,46	2,71	1,77	4,48	42,88%	3,93	14,12%
	TC-IRPP	0,00	0,08	0,11	0,20	-	0,15	31,13%
	Taxe sur les Plus-values de Cession (TPV)	0,01	0,43	0,15	0,58	6527,35%	0,01	7411,10%
	Taxe/Salaire	0,00	0,01	0,01	0,02	-	0,08	-75,40%
	TSFCB	0,00	0,00	0,00	0,00	-!	0,00	29,48%
	Taxe Fonc. /PB	1,47	0,21	0,19	0,40	27,17%	0,28	42,36%
	Taxe Fonc. /PNB	0,05	0,00	0,00	0,01	9,91%	0,01	-21,11%
	TPU régime déclaratif	0,21	0,09	0,03	0,12	55,29%	0,14	-14,98%
	Taxe professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,01	-	0,03	-71,05%
	Patente	6,49	1,46	2,25	3,70	57,07%	2,61	41,83%

STRUCTURES	Libellés	LFI	RECOUVREMENT					
			Réalisation du 1 ^{er} trimestre 2022	Réalisation du 2 ^e trimestre 2022	Cumul à fin juin 2022	Taux de réalisation fin juin 2022	Réalisation fin juin 2021	Taux de variation 2022- 2021
	Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM)	1,91	0,83	0,49	1,32	69,13%	1,15	15,25%
	Taxe sur les Véhicules des Sociétés (TVS)	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,02	-76,89%
	Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA)	145,19	30,87	32,61	63,48	43,72%	60,21	5,43%
	Taxe sur les Activités Financières (TAF)	13,69	3,71	3,50	7,21	52,67%	5,81	24,21%
	TPJH	1,75	0,39	0,27	0,65	37,35%	0,82	-20,52%
	Taxe à l'Emission des Billets d'Avion (TEBA)	0,27	0,05	0,04	0,10	35,74%	0,08	26,76%
	Taxe/Conv. d'assurance	3,19	0,90	0,64	1,53	48,08%	1,78	-13,83%
	TOTAL CI	419,76	90,08	117,26	207,34	49,39%	181,96	13,95%
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Droit de douane	130,94	31,45	34,37	65,82	50,27%	59,90	9,88%
	Redevance Statistique	29,91	9,71	10,81	20,53	68,64%	14,84	38,32%
	Timbre Douanier	0,39	0,27	0,27	0,55	142,27%	0,19	187,96%
	Prélèvement National de Solidarité	5,63	1,51	1,77	3,27	58,17%	2,52	30,05%
	Taxe sur la valeur ajoutée	211,48	47,79	57,58	105,38	49,83%	100,49	4,86%
	Taxe à l'exportation	4,01	1,47	1,95	3,41	85,13%	1,94	76,09%
	TOTAL CDDI	382,36	92,21	106,75	198,96	52,04%	179,88	10,61%
TOTAL		802,12	182,28	224,02	406,30	50,65%	361,84	12,29%

Source : DGBF/OTR

- *Autres recettes*

Pour une prévision annuelle de 5,72 milliards de FCFA, les recouvrements à fin juin 2022 s'élèvent à 0,42 milliard de FCFA, soit un taux de réalisation de 7,39%. Ils sont en baisse de 56,44% par rapport à la même période en 2021. Le détail des autres recettes est consigné dans le tableau 6 ci-après :

Tableau n° 6. Autres recettes du commissariat des douanes et des droits indirects (en milliards de FCFA)

STRUCTURES	Libellés	LFI	RECOUVREMENT					
			Réalisation du 1 ^{er} trimestre 2022	Réalisation du 2 ^e trimestre 2022	Cumul à fin juin 2022	Taux de réalisation fin juin 2022	Réalisation fin juin 2021	Taux de variation 2022- 2021
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Cartes et Vignettes	0,75	0,09	0,13	0,22	29,34%	0,24	-9,27%
	Produits des Obligations Cautionnées	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Produits des Crédits en Douane	0,01	0,00	0,00	0,01	60,41%	0,00	78,35%

STRUCTURES	Libellés	LFI	RECOUVREMENT					
			Réalisation du 1 ^{er} trimestre 2022	Réalisation du 2 ^e trimestre 2022	Cumul à fin juin 2022	Taux de réalisation fin juin 2022	Réalisation fin juin 2021	Taux de variation 2022- 2021
	Remise 10%	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Entrepôts Fictifs 10%	0,00	0,00	0,00	0,00	54,22%	0,00	70,32%
	Confiscations et Ventes en Douanes	4,96	0,11	0,08	0,20	3,96%	0,72	-72,86%
TOTAL		5,72	0,20	0,22	0,42	7,39%	0,97	-56,44%

Source : DGBF/OTR

- *Taxes*

Les taxes, prévues pour 5,24 milliards de FCFA, ont été recouvrées à hauteur de 2,48 milliards de FCFA à fin juin 2022, soit un taux de réalisation de 47,37% enregistrant ainsi une hausse de 4,44% par rapport à la même période de l'année 2021 comme illustré dans le tableau n°7 ci-après :

Tableau n° 7. Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et droits indirects (en milliards de FCFA)

STRUCTURES	LIBELLES	LFI	Réalisation du 1 ^{er} trimestre 2022	Réalisation du 2 ^e trimestre 2022	Cumul à fin juin 2022	Taux de réalisation fin juin 2022	Réalisation fin juin 2021	Taux de variation 2022- 2021
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Taxe de protection et d'entretien des infrastructures 80%	5,24	1,22	1,27	2,48	47,37%	2,38	4,44%
TOTAL		5,24	1,22	1,27	2,48	47,37%	2,38	4,44%

Source : DGBF/OTR

- *Produits des amendes*

Pour une prévision annuelle de 1,64 milliard de FCFA de produits des amendes, les réalisations à fin juin 2022 s'élèvent à 0,20 milliard de FCFA, soit un taux de 12,39% enregistrant une hausse de 22,21% par rapport à la même période de l'année 2021 comme l'indique le tableau n° 8 ci-après :

Tableau n° 8. Produits des amendes des Commissariats des impôts et des douanes et droits indirects
(en milliards de FCFA)

STRUCTURES	LIBELLE	LFI	Réalisation du 1er trimestre 2022	Réalisation du 2è trimestre 2022	Cumul à fin juin 2022	Taux de réalisation fin juin 2022	Réalisation fin juin 2021	Taux de variation 2022- 2021
Commissariat des Impôts	Amendes & Pénalités	0,98	0,01	0,03	0,05	4,85%	0,04	19,47%
Commissariat des Douanes et Droits Indirects		0,66	0,11	0,05	0,16	23,60%	0,13	23,07%
TOTAL		1,64	0,12	0,08	0,20	12,39%	0,17	22,21%

Source : DGBF/OTR

b. Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont des recettes qui comportent une contrepartie. Elles sont d'origines diverses et représentent toutes les recettes qui ne sont liées ni à un impôt, ni à une taxe. Il s'agit des rémunérations pour services rendus, des revenus divers et des dividendes.

Pour une prévision annuelle de 58,32 milliards de FCFA, les recettes non fiscales recouvrées à fin juin 2022 se chiffrent à 29,31 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 50,26%. Comparées aux recouvrements de fin juin 2021 qui étaient de 25,71 milliards de FCFA, on note une augmentation de 3,66 milliards de FCFA, soit un taux de progression de 14,00%. Cette progression s'explique par les efforts de mobilisation de certaines catégories de recettes non fiscales notamment les recettes des régies, les produits financiers et les autres recettes non fiscales.

Tableau n° 9. Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	Réalisation du 1 ^{er} trimestre 2022	Réalisation du 2 ^e trimestre 2022	Cumul à fin juin 2022	Taux de réalisation fin juin 2022	Réalisation fin juin 2021	Taux de variation 2022- 2021
Revenus de l'Entreprise et du Domaine	27,84	3,99	0,63	4,62	16,59%	5,48	-15,69%
Produits et participations financières: dividendes	20,2	3,58	0,5	4,08	20,20%	4,1	-0,49%
Loyers d'Immeuble	0,28	0,04	0	0,04	14,29%	0,04	0,00%
Redevances minières	3,03	0	0,02	0,02	0,66%	1,12	-98,21%

LIBELLES	LFI	Réalisation du 1 ^{er} trimestre 2022	Réalisation du 2 ^e trimestre 2022	Cumul à fin juin 2022	Taux de réalisation fin juin 2022	Réalisation fin juin 2021	Taux de variation 2022- 2021
Redevances pour la réhabilitation de l'AIGE	3,68	0	0	0	0,00%	0	-
Redevances téléphoniques	0	0	0	0	-	0	-
Prdts adj. des biens reformés de l'Etat	0,23	0,24	0	0,24	104,35%	0	-
Autres Recettes (Contour Global)	0,42	0,13	0,11	0,24	57,14%	0,22	9,09%
Droits et frais administratifs	10,03	1,72	3,29	5,01	49,95%	4,58	9,39%
Régies de recettes	5,83	1,27	1,67	2,94	50,43%	2,56	14,84%
Recettes consulaires	0,65	0,12	0,13	0,25	38,46%	0	-
ARCEP	0,85	0	1,34	1,34	157,65%	1,37	-2,19%
Redevance des documents d'identification (RDI)	1,5	0	0	0	0,00%	0,01	-100,00%
Groupe ANTASER- AFRIQUE au Togo	1,2	0,33	0,15	0,48	40,00%	0,64	-25,00%
Autres Recettes Non Fiscales	10,94	4,12	3,83	7,95	72,67%	6,54	21,56%
Prélèvement pour l'Apurement de la Dette du Secteur Pétrolier (PADSP)	6	0	3,03	3,03	50,50%	2,49	21,69%
Divers versements (SRT, recettes consulaires, divers reversements)	4,94	4,12	0,8	4,92	99,60%	4,05	21,48%
Produits exceptionnels	0,33	0,02	0	0,02	6,06%	0	-
Recettes en atténuation des dépenses	0,33	0,02	0	0,02	6,06%	0	-
Produits Financiers	9,18	11,64	0,07	11,71	127,56%	9,11	28,54%
Autres Produits Financiers (intérêts sur prêts rétrocédés)	0,15	0	0	0	0,00%	0,08	-100,00%
Commissions sur transferts de la Banque Centrale	8,6	10,86	0	10,86	126,28%	8,6	26,28%
Autres produits financiers (Gains de change, intérêts de placements)	0,43	0,78	0,07	0,85	197,67%	0,43	97,67%
TOTAL	58,32	21,49	7,82	29,31	50,26%	25,71	14,00%

Source : DGBF/ RGE

- *Revenus de l'entreprise et du domaine*

Les revenus de l'entreprise et du domaine réalisés au premier semestre 2022 s'élèvent à 4,62 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 27,84 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 16,59%. Ces réalisations se décomposent en dividendes pour 4,08 milliards, en loyers d'immeubles domaniaux pour 0,04 milliard de FCFA, en produits d'adjudication des biens réformés pour 0,24 milliard et en autres revenus de l'entreprise et du domaine pour 0,13 milliard.

En comparaison avec la réalisation de la même période de l'année 2021 qui s'élevait à 5,48 milliards de FCFA, on observe une légère baisse de 0,86 milliard de FCFA, soit un taux de régression de 15,69%.

- *Droits et frais administratifs*

Composés de recettes des régies de recettes, de recettes consulaires, de redevances des documents d'identification (RDI), de recettes de l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) et des recettes du groupe ANTASER-AFRIQUE au Togo, les droits et frais administratifs sont prévus pour un montant de 10,03 milliards de FCFA. A fin juin 2022, ils ont été recouvrés à hauteur de 5,01 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 46,95%.

Le rapprochement de ces réalisations à celles de 2021 de la même période qui se chiffraient à 4,58 milliards de FCFA, fait ressortir une hausse de 0,43 milliard de FCFA, soit un taux de progression de 9,39%.

- *Autres recettes non fiscales*

Les autres recettes non fiscales sont essentiellement constituées des recouvrements des versements de la Société de Recouvrement du Togo, des surcotes sur les titres publics, les amendes et pénalités du prélèvement pour l'apurement de la dette du secteur pétrolier (PADSP), etc. Elles ont été recouvrées à fin juin 2022 pour un montant de 7,95 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 10,94 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 72,67%.

Ces réalisations, comparées à celles du premier semestre 2021 qui étaient de 6,54 milliards de FCFA, font ressortir une hausse de 1,41 milliard de FCFA. Cet accroissement de recettes

s'explique principalement par l'amélioration des rendements des surcotes sur les émissions de titres publics suite aux interventions sur le marché financier.

- *Produits financiers*

Les produits financiers comprennent les intérêts des placements, les commissions sur transferts de la BCEAO, les gains de change et les autres produits financiers.

Pour une prévision annuelle de 9,18 milliards de FCFA, les réalisations se chiffrent à 11,71 milliards de FCFA au premier semestre 2022, soit un taux de recouvrement de 127,56%.

Comparées aux réalisations à fin juin 2021 qui se chiffraient à 9,11 milliards de FCFA, on note une progression de 2,6 milliards de FCFA, soit une hausse de recouvrement de 28,54%. Cette progression s'explique par l'accroissement des commissions sur les transferts versés par la BCEAO.

c. Les dons projets et les dons programmes

Le taux de recouvrement des dons projets et des dons programmes (appuis budgétaires) est de 36,82%, soit 72,85 milliards de FCFA pour une prévision de 197,87 milliards de FCFA. Comparés à la même période de l'année 2021, ils ont enregistré une progression de 204,57%, soit 48,93 milliards de FCFA.

Tableau n° 10. Dons projets et dons programmes
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	Réalisation du 1 ^{er} trimestre 2022	Réalisation du 2 ^e trimestre 2022	Cumul à fin juin 2022	Taux de réalisation fin juin 2022	Réalisation fin juin 2021	Taux de variation 2022- 2021
Dons projets	178,27	15,88	27,01	42,89	24,06%	22,87	87,55%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	19,60	0	29,96	29,96	152,86%	1,05	2753,33%
TOTAL GENERAL	197,87	15,88	56,97	72,85	36,82%	23,92	204,57%

Sources : DGBF/DGTCP

2. Les ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie sont des ressources provenant des produits de privatisation, des emprunts projets, des titres publics et d'autres emprunts. La loi de finances, exercice 2022, a prévu les produits de privatisation et les autres emprunts.

Le taux de réalisation des ressources de trésorerie est de 41,24%, soit 290,82 milliards de FCFA pour une prévision de 705,15 milliards de FCFA. Comparées à la même période de l'année 2021, les ressources de trésorerie ont enregistré une régression de 22,37%.

Tableau n° 11. Ressources de trésorerie
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	Réalisation du 1er trimestre 2022	Réalisation du 2è trimestre 2022	Cumul à fin juin 2022	Taux de réalisation fin juin 2022	Réalisation fin juin 2021	Taux de variation 2022- 2021
Emprunts projets	145,81	16,09	16,73	32,82	22,51%	21,13	55,32%
Titres publics	533,30	132	126,001	258,00	48,38%	353,5	-27,02%
Autres emprunts	19,6	0	0	0,00	0,00%	0	-
Produits de privatisations	6,44	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	-
TOTAL GENERAL	705,15	148,09	142,73	290,82	41,24%	374,63	-22,37%

Sources : DGBF/DGTCP

III. L'exécution des dépenses du budget général

Les dépenses du budget général sont constituées des dépenses budgétaires et des charges de trésorerie.

A fin juin 2022, le taux d'exécution des dépenses du budget général est de 38,79%, soit un montant de 688,89 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 1 776,05 milliards de FCFA. Par rapport à la même période de l'année 2021, on constate une hausse de 88,17 milliards de FCFA, ce qui correspond à un taux de 14,68%.

Tableau n° 12. Exécution globale des dépenses du budget général)
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	Exécution du 1^{er} trimestre 2022	Exécution du 2^e trimestre 2022	Cumul à fin Juin 2022	Taux d'exécution fin Juin 2022	Exécution fin juin 2021	Taux de variation 2022- 2021
Dépenses budgétaires	1329,97	272,00	238,46	510,46	38,38%	408,77	24,88%
Intérêts de la Dette Publique	124,31	40,27	25,01	65,29	52,52%	46,95	39,05%
Dépenses en atténuation de recettes	134,07	24,36	36,77	61,13	45,60%	55,26	10,63%
Dépenses de Personnel	253,12	55,00	56,97	111,96	44,23%	111,05	0,82%
Dépenses d'acquisition de biens et services	142,48	39,81	26,74	66,55	46,71%	61,65	7,95%
Dépenses de Transfert	140,54	54,14	15,79	69,93	49,76%	73,07	-4,30%
Dépenses en capital	535,46	58,41	77,18	135,59	25,32%	60,79	123,05%
Dépenses d'investissement (HPIP)	17,12	1,14	1,71	2,84	16,59%	0	-
Projets d'investissement	518,34	57,28	75,48	132,75	25,61%	60,79	118,38%
RI	194,26	25,31	31,73	57,04	29,36%	16,79	239,74%
RE	324,08	31,97	43,74	75,71	23,36%	44	72,07%
Charges de trésorerie	446,08	111,39	67,04	178,43	40,00%	191,94	-7,04%
Amortissement de la Dette	439,64	111,39	67,04	178,43	40,58%	191,94	-7,04%
Réduction de la participation	6,44	0,00	0,00	0,00	0,00%		-
TOTAL GENERAL	1776,05	383,38	305,50	688,89	38,79%	600,71	14,68%

Sources : DGBF/ DGTCP, DF, DNCF

A. L'Analyse de l'exécution du budget général par nature de dépense

Des mouvements de crédits peuvent modifier en cours d'exécution l'autorisation initiale donnée par le Parlement au moment du vote de la loi de finances. Ainsi, le budget est exécuté

à partir des dotations finales qui correspondent aux prévisions de la loi de finances modifiées des mouvements de crédits intervenus après le vote. C'est sur cette base que sont calculés les taux d'exécution budgétaire.

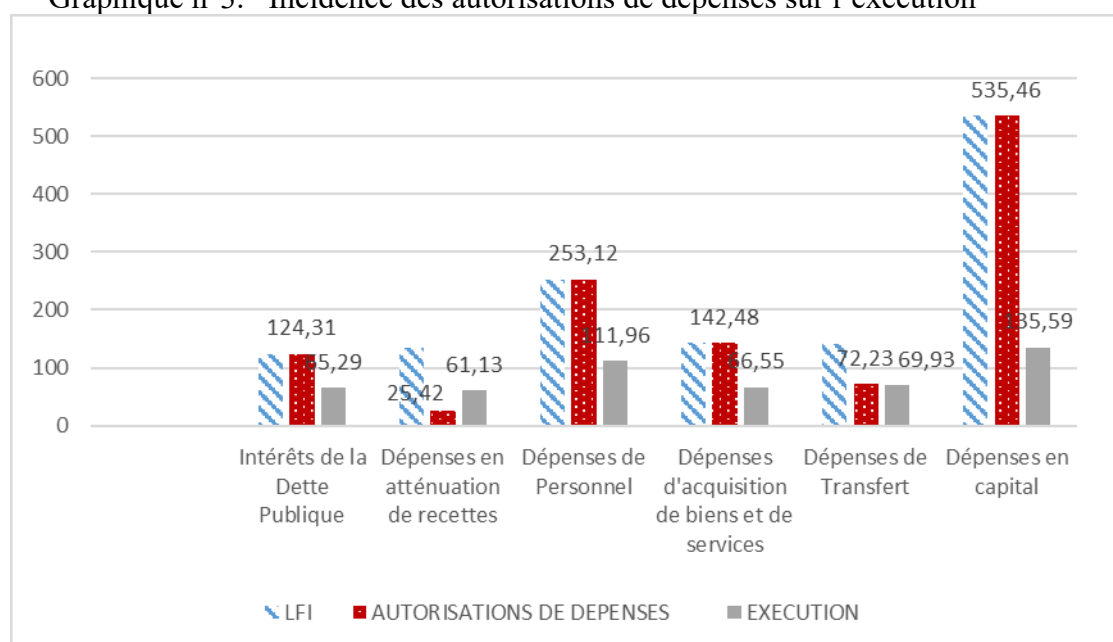
L'exécution des dépenses budgétaires est encadrée par les fiches d'autorisation de dépenses qui régulent l'ouverture des crédits par grandes natures de dépenses. A fin juin 2022, la part des dépenses autorisées ainsi que leur incidence sur l'exécution de la loi de finances sont retracées dans le tableau 13 suivant :

Tableau n° 13. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI (1)	AUTORISATIONS DE DEPENSES (2)	30-juin-22			
			TAUX DE DEPENSES AUTORISEES (3 = 2/1)	EXECUTION (4)	TAUX D'EXECUTION (5 = 4/1)	TAUX D'EXECUTION DES DEPENSES AUTORISEES (6 = 4/2)
Intérêts de la Dette Publique	124,31	124,31	100,00%	65,29	52,52%	52,52%
Dépenses en atténuation de recettes	134,07	25,42	18,96%	61,13	45,60%	240,53%
Dépenses de Personnel	253,12	253,12	100,00%	111,96	44,23%	44,23%
Dépenses d'acquisition de biens et de services	142,48	142,48	100,00%	66,55	46,71%	46,71%
Dépenses de Transfert	140,54	72,23	51,39%	69,93	49,76%	96,82%
Dépenses en capital	535,46	535,46	100,00%	135,59	25,32%	25,32%
TOTAL	1329,97	1153,01	86,69%	510,46	38,38%	44,27%

Sources : DGBF/DGTCP, DF, DNEF, OTR

Graphique n°3. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution



Source : DGBF

Au titre du second trimestre de l'année 2022, les dépenses sont globalement autorisées à 86,69%. Sur les grandes natures de dépenses, les transferts ont connu la plus forte exécution avec un taux de 49,76%.

Le tableau n°14 présente le taux d'exécution de chaque catégorie de dépenses définie par la LOLF aux différentes phases de la chaîne de la dépense.

Tableau n° 14. Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI (1)	30-juin-22					
		ENGAGEMENT (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	MANDATEMENT (4)	TAUX D'EXECUTION (5= 4/1)	REGLEMENT (5)	TAUX D'EXECUTION (6= 5/1)
Dépenses budgétaires	1329,97	525,08	39,48%	510,46	38,38%	510,46	38,38%
Intérêts de la Dette Publique	124,31	65,29	52,52%	65,29	52,52%	65,29	52,52%
Dépenses en atténuation de recettes	134,07	61,13	45,60%	61,13	45,60%	61,13	45,60%
Dépenses de Personnel	253,12	113,16	44,71%	111,96	44,23%	111,96	44,23%
Dépenses d'acquisition de biens et services	142,48	70,80	49,69%	66,55	46,71%	66,55	46,71%
Dépenses de Transfert	140,54	71,13	50,61%	69,93	49,76%	69,93	49,76%
Dépenses en capital	535,46	143,57	26,81%	135,59	25,32%	135,59	25,32%
Charges de trésorerie	446,08	178,43	40,00%	178,43	40,00%	178,43	40,00%
Amortissement	439,64	178,43	40,58%	178,43	40,58%	178,43	40,58%
Réduction de la participation	6,44	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
TOTAL GENERAL	1776,05	703,50	39,61%	688,89	38,79%	688,89	38,79%

Sources : SIGFIP, DDPF, DNCF

Les dépenses engagées et mandatées se chiffrent respectivement à 703,50 milliards de FCFA et 688,89 milliards de FCFA contre une prévision de 1 776,05 milliards de FCFA, soit des taux d'exécution de 39,61% et de 38,79%. Les dépenses mandatées sont réglées à hauteur du même montant soit 688,89 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 38,79%.

1- Les dépenses budgétaires

Selon l'article 11 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014, les dépenses budgétaires de l'Etat comprennent les dépenses ordinaires et les dépenses en capital.

1.1. Les dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires sont constituées des charges financières de la dette, des dépenses de personnel, des dépenses d'acquisition de biens et services, des dépenses de transfert courant et des dépenses en atténuation de recettes.

a- Les charges financières de la dette

Ce sont les intérêts et autres frais financiers versés aux créanciers pour le paiement des charges liées aux emprunts de l'Etat.

Pour le compte de l'exercice 2022, il est prévu au budget 124,31 milliards de FCFA. Au cours du premier semestre, le montant payé s'élève à 65,29 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 52,52%. Les intérêts de la dette réglés au 30 juin 2022 ont connu une hausse de 39,05% par rapport à leur niveau (46,95 milliards de FCFA) de la même période en 2021.

b- Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel regroupent l'ensemble des dépenses auxquelles l'Etat fait face au titre de son engagement envers des personnes physiques dont il est juridiquement l'employeur et à qui il verse des émoluments, ainsi que toutes dépenses induites par ces versements.

Les dépenses de personnel comprennent principalement les traitements et salaires, les indemnités et primes, les prestations familiales et les cotisations patronales. Elles se décomposent en trois (03) catégories à savoir le personnel civil, le personnel militaire et les dépenses communes.

L'ordonnancement des dépenses de personnel au cours du premier semestre de l'année 2022 se chiffre à 111,96 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 44,23% des prévisions annuelles arrêtées à 253,12 milliards de FCFA. Comparé à l'année 2021 où cet ordonnancement s'établissait à 111,05 milliards de FCFA à la même période, on note une augmentation de 0,91 milliard de FCFA, soit un taux de variation de 0,82%.

L'effectif du personnel ayant émargé sur le budget général au cours du premier semestre est passé de 53.410 agents le 1^{er} avril 2022 à 54.862 agents le 30 juin 2022, faisant apparaître une hausse de l'effectif de 2,72%.

c- Les dépenses d'acquisition des biens et services

Ce sont des dépenses qui servent à l'achat des biens et services destinés au fonctionnement des services administratifs.

Le niveau d'ordonnancement des dépenses d'achat des biens et services au 30 juin 2022 est de 66,55 milliards de FCFA, équivalant à un taux d'exécution de 46,71% par rapport aux prévisions annuelles de 142,48 milliards de FCFA.

Rapporté à fin juin 2021 où le niveau desdites dépenses se situait à 61,65 milliards de FCFA, il en résulte une variation à la hausse de 7,95%.

d- Les dépenses de transfert

Les dépenses de transfert correspondent aux montants alloués par l'Etat à d'autres personnes (publiques ou privées), sans que celles-ci aient rendu effectivement des services économiques. Il s'agit des transferts aux autres administrations publiques, aux institutions à but non lucratif, aux ménages et des bourses.

A fin juin 2022, les dépenses de transfert sont ordonnancées à hauteur de 69,93 milliards de FCFA, représentant 49,76% des prévisions annuelles fixées à 140,54 milliards de FCFA.

Comparées à l'exécution à fin juin 2021 qui se chiffrait à 73,07 milliards de FCFA, on note une baisse de 3,14 milliards de FCFA, soit un taux de 4,30%.

1.2. Les Dépenses en capital

Les dépenses en capital sont des dépenses publiques concernant la création de biens nouveaux qui se traduisent par un enrichissement. Elles sont financées par des ressources internes et externes.

L'ensemble des dépenses exécutées à fin juin 2022 s'élève à 135,39 milliards de FCFA pour une prévision de 535,46 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 25,32%. A la même période de l'année dernière, l'exécution se situait à 60,79 milliards de FCFA, soit une hausse de 123,05%.

Les décaissements sur ressources internes à fin juin 2022, s'élèvent à 59,88 milliards de FCFA contre une prévision de 211,38 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 28,33%. (cf. annexe 7).

Les ressources externes proviennent des emprunts projets, des dons projets et des dons programmes. Les décaissements sur ressources extérieures au 30 juin 2022 se chiffrent à 75,71 milliards de FCFA contre une prévision de 324,08 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 23,36% sur la base des informations disponibles telles que renseignées dans l'annexe 6.

Les décaissements sur les dons projets s'élèvent à 42,89 milliards de FCFA contre une prévision de 178,27 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 24,06% (cf. annexe 3).

Les décaissements sur les emprunts projets s'élèvent à 32,82 milliards de FCFA contre une prévision de 145,81 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 22,51%. (cf. annexe 4).

L'exécution des dépenses des projets d'investissement par secteur se présente comme l'indique le tableau 15 ci-après :

Tableau n° 15. Tableau récapitulatif des exécutions des projets d'investissement publics par fonction
(en milliards de FCFA)

Fonctions	AE	CP	Exécution au 30 Juin 2022	Taux d'exécution fin Juin 2022
Services généraux des administrations publiques	40,45	39,07	16,21	41,49%
Défense	42,79	42,79	20,82	48,66%
Ordre et sécurité publics	1,33	1,33	0,08	6,14%
Affaires économiques	388,24	257,40	45,09	17,52%
Protection de l'environnement	20,10	20,10	7,97	39,66%
Logement et équipements collectifs	61,76	50,27	8,11	16,13%
Santé	72,93	66,04	16,68	25,26%
Loisirs, culture et culte	3,11	0,94	0,55	58,70%
Enseignement	58,66	21,80	5,89	27,04%
Protection sociale	36,08	35,71	14,18	39,72%
TOTAL	725,45	535,46	135,59	25,32%

Sources : DGBF, DDPF

L'exécution des dépenses d'investissement par fonction et par source de financements externe et interne se présente comme l'indique respectivement les annexes 6 et 7.

Les dépenses en capital comprennent les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat et les dépenses de transfert en capital.

Au titre de l'exercice 2022, la loi de finances a réparti les crédits budgétaires qu'elle a ouverts entre les différents ministères et institutions. A l'intérieur des ministères, ces crédits sont décomposés en programmes (pilotage et soutien et opérationnels) auxquels sont associés des objectifs précis, arrêtés en fonction de la finalité d'intérêt général et d'autres résultats attendus. Par ailleurs, les crédits budgétaires non repartis en programmes sont repartis en dotations en vue de couvrir les dépenses spécifiques auxquelles ne peuvent être directement associés les objectifs de politiques publiques ou de critère de performance.

B. La situation d'exécution du budget en programmes et en dotations

Au titre de l'exercice 2022, le budget de l'Etat fait ressortir au total 108 programmes des ministères, 04 programmes de comptes d'affectation spéciale (CAS) et 18 dotations des institutions constitutionnelles et républicaines y compris celles des crédits globaux et de la charge financière de la dette publique.

La situation de consommation des crédits de paiement des programmes budgétaires et des dotations est de 510,46 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 38,38% sur une prévision de 1 329,97 milliards de FCFA.

Sur un montant prévisionnel de 852,98 milliards de FCFA, les programmes opérationnels et de pilotage ont été exécutés à hauteur de 293,17 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 34,38%.

A fin juin 2022, sur une prévision de 477,19 milliards de FCFA, les crédits repartis en dotations ont été exécutés à hauteur de 217,29 milliards de FCFA, soit un taux de 45,54%.

Prévus pour un montant de 39,31 milliards de FCFA, ceux repartis en programmes pilotage et soutien connaissent une exécution de 45,08 milliards de FCFA, soit 114,68%. S'agissant des

programmes opérationnels, ils sont exécutés à hauteur de 248,09 milliards de FCFA pour une prévision de 813,47 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 30,50%.

Globalement, les crédits budgétaires répartis en dotations et programmes y compris certaines dépenses spécifiques sont exécutés à 510,46 milliards de FCFA contre une prévision de 1 329,97 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 38,38%. On note un faible taux d'exécution des dépenses en capital (25,32%).

En définitive, l'exécution globale des dotations et programmes de l'Etat à fin juin 2022 est illustrée par les données du tableau 16 ci-après.

Tableau n° 16. Exécution des dépenses budgétaires en dotations et en programmes
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	DOTATIONS		PROGRAMMES PILOTAGES		PROGRAMMES OPERATIONNELS		TOTAL		
	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE	124,31	65,29	0,00	0,00	0,00	0,00	124,31	65,29	52,52%
DEPENSE EN ATTENUATION DES RECETTES	134,07	61,13					134,07	61,13	45,60%
PERSONNEL	10,80	4,21	22,55	37,34	219,78	70,41	253,12	111,96	44,23%
BIENS ET SERVICES	103,79	46,73	9,76	5,26	28,92	14,56	142,48	66,55	46,71%
TRANSFERTS COURANTS	19,49	9,10	1,87	0,76	119,18	60,06	140,54	69,93	49,76%
DEPENSES EN CAPITAL	84,74	30,82	5,13	1,71	445,59	103,06	535,46	135,59	25,32%
TOTAL GENERAL	477,19	217,29	39,31	45,08	813,47	248,09	1329,97	510,46	38,38%

Sources : DGBF/DGTCP, DF

L'annexe 5 donne le détail du niveau d'exécution des programmes et des dotations à fin juin 2022.

C- L'exécution des dépenses de l'Etat par fonction

La classification fonctionnelle permet de classer les charges de l'Etat en fonction de leurs objectifs sociaux économiques. Ainsi, à fin juin 2022 l'exécution des dépenses budgétaires est répartie entre dix (10) grandes divisions de fonction. Elle est illustrée dans le tableau 17 ci-après.

**Tableau n° 17. Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/économique
(en milliards de FCFA)**

GRANDE NATURE	Services généraux des administrations publiques		Défense		Ordre et sécurité publiques		Affaires Economiques		Protection de l'environnement		Logement et équipements collectifs		Santé		Loisirs, Culture et Culte		Enseignement		Protection sociale		Total		
	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	TAUX PAR NATURE DE DEPENSES
CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE	124,31	65,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124,31	65,29	52,52%
DEPENSE EN ATTENUATION DES RECETTES	134,07	61,13																			134,07	61,13	45,60%
PERSONNEL	32,28	34,68	40,07	18,95	18,63	7,93	10,25	2,26	2,19	0,68	0,62	0,26	24,18	1,11	2,75	0,81	119,90	44,02	2,26	1,26	253,12	111,96	44,23%
BIENS ET SERVICES	72,78	32,58	18,15	9,14	1,99	1,21	8,81	7,40	0,11	0,04	5,36	1,75	0,88	0,22	0,70	0,44	6,94	3,86	26,77	9,91	142,48	66,55	46,71%
TRANSFERTS COURANTS	42,48	20,57	0,65	0,40	1,01	0,11	26,79	9,70	0,82	0,41	1,65	0,82	13,67	6,22	2,89	1,53	43,64	27,34	6,95	2,83	140,54	69,93	49,76%
DEPENSES EN CAPITAL	39,07	12,30	42,79	20,82	1,33	0,08	257,40	87,37	20,10	0,92	50,27	1,01	66,04	1,36	0,94	0,55	21,80	1,18	35,71	10,00	535,46	135,59	25,32%
TOTAL GENERAL	444,98	226,56	101,67	49,32	22,96	9,32	303,24	106,73	23,21	2,05	57,90	3,83	104,77	8,92	7,29	3,33	192,27	76,40	71,69	23,99	1329,97	510,46	38,38%
TAUX PAR FONCTIONS	50,91%		48,51%		40,60%		35,20%		8,83%		6,62%		8,52%		45,73%		39,74%		33,47%		38,38%		

Sources : DGBF, SIGFIP

❖ **Services généraux des administrations publiques**

Le taux d'exécution des crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat, exercice 2022 au titre des services généraux des administrations publiques, s'élève à 50,91% à la date du 30 juin 2022. Ce niveau d'exécution est sous-tendu par les dépenses liées au fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, les affaires financières et fiscales ainsi que les affaires étrangères.

❖ **Défense**

Le taux d'exécution des crédits de paiement pour la défense au titre du premier semestre 2022 s'élève à 48,51%, soit un montant de 49,32 milliards de FCFA.

❖ **Ordre et sécurité publics**

Avec un taux d'exécution de 40,60% à la fin du premier semestre, les crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat, exercice 2022, et exécutés au titre de l'ordre et sécurité publics concernent principalement les services de police, les dépenses des tribunaux et les autres fonctions d'ordre et de sécurité publics non classés ailleurs.

❖ **Affaires économiques**

Les crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat 2022 au titre des affaires économiques ont été exécutés à fin juin 2022 à hauteur de 35,20%, soit 106,73 milliards de FCFA pour une prévision de 303,24 milliards de FCFA.

❖ **Protection de l'environnement, Logement et équipements collectifs, Loisirs, culture et culte**

Les crédits de paiement exécutés au titre des fonctions « protection de l'environnement, logement et équipements collectifs, loisirs, culture et culte » se chiffrent respectivement à 2,05 ; 3,83 et 3,33 milliards de FCFA pour des prévisions de 23,21 ; 57,90 et 7,29 milliards de FCFA. Quant à leurs taux d'exécution par rapport aux prévisions, ils s'élèvent respectivement à 8,83 %, 6,62 % et 45,73 %.

❖ Santé

Pour une prévision de 104,77 milliards de FCFA, la fonction « santé » a été exécutée à hauteur de 8,92 milliards de FCFA, soit un taux de 8,52%.

❖ Enseignement

Les crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat 2022 au titre de la fonction Enseignement ont été exécutés à fin juin 2022 à hauteur de 39,74%, soit un montant de 76,40 milliards de FCFA des crédits ordonnancés.

❖ Protection sociale

Avec un taux d'exécution de 33,47% des prévisions à la fin du second trimestre, les crédits de paiement inscrits et exécutés au budget de l'Etat 2022 au titre de la protection sociale s'élèvent à 23,99 milliards de FCFA.

D- La situation d'exécution des dépenses spécifiques

Les dépenses spécifiques regroupent les dépenses sensibles au genre, les dépenses effectuées sur les crédits alloués aux collectivités territoriales dans le cadre de la décentralisation et les dépenses affectées aux secteurs sociaux (Cf tableaux 18 et 19).

a. La situation d'exécution des dépenses sensibles au Genre

La budgétisation sensible au genre vise à cerner dans les documents budgétaires tous les efforts de tous les citoyens au développement du Togo pour le bénéfice de tous, sans discrimination de sexe. La situation d'exécution du budget programme au premier semestre montre une exécution des dépenses sensibles au genre à hauteur de 44,82%. Ce niveau d'exécution prend en compte les dépenses des ministères consacrées à l'action « Genre et Equité » pour 26,75% et au programme opérationnel « genre » du ministère en charge de la promotion de la femme pour 49,13%. Le tableau 18 ci-dessous en donne le détail.

Tableau n° 18. Exécution des dépenses sensible au Genre
(en milliards de FCFA)

PROGRAMME	LFI	ENGAGEMENT	EXECUTION	TAUX
PROGRAMMES PILOTAGE ET SOUTIEN	0,13	0,04	0,04	26,75%
PROGRAMMES OPERATIONNELS	0,55	0,28	0,27	49,13%
TOTAL	0,68	0,31	0,31	44,82%

Sources : DGBF

b. La situation d'exécution des dépenses des collectivités territoriales

Dans l'attente du transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales suite à la communalisation intégrale du territoire intervenue en 2019, l'exécution du budget 2022 permet au titre des subventions allouées dans le cadre de la décentralisation de commencer le reporting des ressources affectées à ce démembrement de l'Etat. Ainsi, au premier semestre 2022, les montants de 5,22 et 8,03 milliards de FCFA alloués respectivement au titre des subventions et investissement auxdites entités est exécuté à 50,00% et 0,29%, soit 2,61 et 0,02 milliards de FCFA (cf. tableau 19). Cela témoigne l'effort consenti par le Gouvernement en vue d'accompagner le processus de décentralisation.

Tableau n° 19. Exécution des dépenses des collectivités territoriales
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	ENGAGEMENT	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
TRANSFERT COURANT	5,22	2,61	2,61	50,00%
INVESTISSEMENT	8,03	0,51	0,02	0,29%
TOTAL	13,25	3,12	2,63	19,88%

Sources : DGBF

Cet appui aux Collectivités territoriales est appelé à s'étendre à toutes les autres entités étatiques jusqu'à couverture intégrale du champ du budget de l'Etat (Administration centrale, Collectivités locales, Etablissements publics à caractère administratif, Organismes de protection sociale).

c. La situation d'exécution des dépenses sociales

Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques sociales visant à améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables, surtout en ce moment de pandémie de coronavirus, des dépenses dites sociales ont été prévues et autorisées dans la LFI. A cet effet, l'allocation accordée a été revue à la hausse passant de 441,1 milliards de FCFA en 2021 à 547,42 milliards de FCFA en 2022, soit une hausse de 24,10%.

Les secteurs sociaux ciblés concernent huit (8) ministères ainsi que deux (2) programmes d'appui aux populations (PAPV et PUDC) et une provision de lutte contre la COVID-19 comme l'indique le tableau n°20.

Le plan de riposte à la COVID-19, dit des "3R" (Riposte, Résilience et Relance) adopté par le Gouvernement en 2020 a connu la poursuite de sa mise en œuvre durant le 2nd trimestre 2022 avec pour objectif essentiel la lutte contre la propagation de la maladie à coronavirus.

Les crédits alloués aux secteurs sociaux, prévus pour un montant de 547,42 milliards de francs CFA, ont été exécutés au premier semestre 2022 à hauteur de 145,66 milliards de FCFA, soit un taux de 26,61%.

Tableau n° 1. Exécution des dépenses sociales
(en milliards de FCFA)

	MINISTERE	LFI	ENGAGEMENT	ORDONNANCE	TAUX D'EXECUTION
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	18,49	3,76	3,76	20,33%
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	151,58	63,52	63,12	41,64%
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	40,94	24,41	24,37	59,51%
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	105,43	19,08	18,60	17,64%
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	3,15	1,47	1,41	44,85%
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	44,29	7,48	6,76	15,25%
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	25,06	0,39	0,37	1,46%

840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	58,55	1,17	1,16	1,97%
	COVID	40,45	6,56	5,91	14,61%
	PUDC	39,47	10,70	10,20	
	PAPV	20,00	10,00	10,00	50,00%
	TOTAL GENERAL	547,42	148,52	145,66	26,61%

Sources : DGBF

2- Les charges de trésorerie

Elles portent sur le remboursement des emprunts à court, moyen et long termes et la réduction de la participation.

D'un montant prévisionnel de 446,08 milliards de FCFA, les charges de trésorerie sont exécutées à hauteur de 178,43 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 40,00% (cf. Tableau 21).

Tableau n° 2. Charges de trésorerie
(en milliers de FCFA)

LIBELLES	LFI	Exécution du 1^{er} trimestre 2022	Exécution du 2^e trimestre 2022	Cumul à fin Juin 2022	Taux d'exécution fin Juin 2022	Exécution fin juin 2021	Taux de variation 2022- 2021
Amortissement de la Dette	439,64	111,39	67,04	178,43	40,58%	191,94	-7,04%
Réduction de la participation	6,44	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	-
TOTAL GENERAL	446,08	111,39	67,04	178,43	40,00%	191,94	-7,04%

Sources : DGBF/DGTCP

IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)

Des Comptes spéciaux du Trésor peuvent être ouverts par une loi de finances pour retracer les opérations effectuées par les services de l'Etat. Ils comprennent les catégories suivantes :

- les comptes d'affectation spéciale ;
- les comptes de commerce ;
- les comptes de règlement avec les gouvernements ou autres organismes étrangers ;
- les comptes de prêts ;
- les comptes d'avances ;
- les comptes de garanties et d'aval.

Au titre de l'exercice 2022, seuls les comptes d'affectation spéciale ont été ouverts. Ils comprennent :

- le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP) ;
- le Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH) ;
- le Fonds de promotion et de développement du tourisme (FPDT) ;
- le Fonds national du développement forestier (FNDF).

Prévus en recettes et en dépenses pour un montant de 3,14 milliards de FCFA, les recettes des CAS ont été recouvrées à fin juin 2022 pour un montant de 1,41 milliard de FCFA, soit un taux de réalisation de 44,90%. Les dépenses ont été exécutées à fin juin 2022 pour un montant de 0,46 milliard de FCFA, soit 14,60%.

Tableau n° 3. Programmes des comptes d'affectation spéciale
(en milliards de FCFA)

CAS	Crédit de paiement	30-juin-22		
		Recettes	Exécution	Taux d'exécution
Programme FNAFPP (Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle)	1,44	0,55	0,23	15,92%
Programme FSDH (Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie)	1,08	0,55	0,23	21,22%
Programme FPDT (Ministère de l'industrie et du tourisme)	0,14	0,1	0	0,00%

Programme FNDF (Ministère de l'environnement et des ressources forestières)	0,48	0,21	0	0,00%
TOTAL	3,14	1,41	0,46	14,60%

Source : DGBF/PGE, RGE

V. Les soldes

Sur la base des encaissements et ordonnancements effectués, la situation de l'exécution du budget de l'Etat au 30 juin 2022 se présente ainsi qu'il suit :

- recettes : 802,39 milliards de FCFA contre une prévision de 1.776,05 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 45,48% ;
- dépenses : 688,38 milliards de FCFA contre une prévision de 1.776,05 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 38,79% ;
- solde budgétaire positif de 1,1 milliard de FCFA;
- solde de trésorerie positif de 112,39 milliards de FCFA ;
- solde d'exécution positif de 0,95 milliard de FCFA des comptes spéciaux du Trésor ;
- solde général d'exécution positif de 112,55 milliards de FCFA.

Tableau n° 4. Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat à fin juin 2022
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI (1)	30-juin-22		Taux de variation 2022- 2021
		EXECUTION (BASE ORDONNANCEMENT) (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	
RECETTES DU BUDGET GENERAL (a)	1776,05	802,39	45,18%	1,62%
Recettes budgétaires (b)	1070,91	511,57	47,77%	23,28%
Recettes fiscales	814,72	409,41	50,25%	12,06%
Recettes non fiscales	58,32	29,31	50,26%	14,00%
Dons projets	178,27	42,89	24,06%	87,55%
Dons programmes	19,60	29,96	152,86%	2753,33%
Ressources de trésorerie (c)	705,15	290,82	41,24%	-22,37%
Emprunts projets	145,81	32,82	22,51%	55,32%
Titres publics	533,30	258,00	48,38%	-27,02%
Autres emprunts	19,60	0,00	0,00%	-
Produits de privatisations	6,44	0,00	0,00%	0,00%
DEPENSES DU BUDGET GENERAL (d)	1776,05	688,89	38,79%	14,68%
Dépenses budgétaires (e)	1329,97	510,46	38,38%	24,88%
Intérêts de la Dette Publique	124,31	65,29	52,52%	39,05%
Dépenses en atténuation de recettes	134,07	61,13	45,60%	10,63%
Dépenses de Personnel	253,12	111,96	44,23%	0,82%
Dépenses d'acquisition de biens et services	142,48	66,55	46,71%	7,95%
Dépenses de Transfert	140,54	69,93	49,76%	-4,30%
Dépenses en capital	535,46	135,59	25,32%	123,05%
Charges de trésorerie (f)	446,08	178,43	40,00%	-7,04%
Amortissement de la dette	439,64	178,43	40,58%	-7,04%
Réduction de la participation	6,44	0,00	0,00%	-
Solde du budget général (g = a - d)	0,00	113,50		-
Solde budgétaire (h =b- e)	-259,07	1,11		
Solde de trésorerie (i = c-f)	259,07	112,39		
Recettes des CST(j)	3,14	1,41	44,90%	-
Dépenses des CST (k)	3,14	0,46	14,60%	-
Solde des CST (l= j - k)	0,00	0,95	-	-
Solde général d'exécution (m= g - l)	0,00	112,55	-	-

Sources : DGBF

CONCLUSION

L'exécution du budget de l'Etat à fin juin 2022 dégage un solde positif de 112,55 milliards de FCFA, résultant des recettes encaissées pour 802,39 milliards de FCFA, des dépenses ordonnancées à hauteur de 688,89 milliards de FCFA et du solde de 0,95 milliard de FCFA des Comptes spéciaux du trésor.

ANNEXES

Annexe n° 1. Effectif des agents effectivement payés dans la Fonction Publique au second trimestre 2022

CATEGORIE	Avril	Mai	Juin
A1	5 904	5 998	6 116
A2	13 596	13 714	14 105
A3	494	497	503
B	24 534	24 834	25 246
C	2 874	2 869	2 856
D	5 357	5 357	5 375
Contractuels	555	562	565
Contractuels AN	96	96	96
Total	53 410	53 927	54 862

Source : DGBF/DF

Annexe n° 2. Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés d'Avril à Juin 2022

DESIGNATION	Avril	Mai	Juin
Membres du gouvernement et assimilés	53	53	53
Membres Cour Constitutionnelle	7	7	7
Président de la Cour Suprême	1	1	1
Membres Cour des Comptes	24	24	24
Députés AN	91	91	91
Anciens Premiers Ministres	8	8	8
Ancien Président de l'AN	4	4	4
Anciennes Premières Dames	1	1	1
Médiateur de la République	1	1	1
Chef de file de l'Opposition	1	1	1
SG des Ordres Nationaux	1	1	1
Total	192	192	192

Source : DGBF/DF

Annexe n° 3. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons
(en milliards de FCFA)

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions à fin juin 2022	Taux d'exécution
AFD	13,34	2,93	21,93%
AIEA	0,08	0,00	0,00%
BAD	5,85	1,34	22,92%
BM	67,55	13,88	20,54%
Exim Bank Chine	0,05	0,00	0,00%
Fonds Allemand	8,68	1,55	17,89%
Fonds Coréens	0,31	0,00	0,00%
Fonds Egyptiens	0,85	0,01	0,97%
FEM	2,23	0,08	3,37%
Fonds Gavi	0,42	0,06	13,99%
FIDA	9,50	3,38	35,57%
Fonds Mondial	18,93	10,81	57,13%
FSD	0,08	0,00	0,00%
Fonds Vert pour le climat	2,10	0,00	0,00%
GIZ/Dons	9,40	1,30	13,78%
KFW	14,71	2,52	17,17%
OMC	0,22	0,12	55,27%
PNUE	0,17	0,09	51,93%
PNUD	1,25	0,29	23,38%
RFA	0,32	0,06	18,44%
UEMOA	1,22	0,09	7,12%
UE	21,01	4,39	20,90%
TOTAL	178,27	42,89	24,06%

Source : DGBF/DDPF

Annexe n° 4. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts
(en milliards de FCFA)

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions à fin juin 2022	Taux d'exécution
AFD	12,60	4,16	32,99%
BAD	11,21	2,16	19,24%
BADEA	2,00	0,56	28,09%
BIDC	4,19	0,34	8,19%
BID	24,67	1,89	7,65%
BM	33,65	9,54	28,34%
BOAD	23,92	3,74	15,66%
EXIM BANK Inde	11,24	3,00	26,66%
Fonds Abu-Dhabi	1,52	1,73	114,33%
FIDA	1,93	0,01	0,48%
Fonds Kalifa	1,00	0,00	0,00%
FKD	1,55	0,98	62,94%
FSD	2,11	1,10	52,38%

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions à fin juin 2022	Taux d'exécution
FSN	1,59	0,27	16,87%
OFID	3,04	0,82	27,06%
MUFG Bank	3,82	0,00	0,00%
Rimon-Group	5,77	2,52	43,64%
TOTAL	145,81	32,82	22,51%

Source : DGBF/DDPF,

Annexe n° 5. Tableau récapitulatif de l'exécution des programmes et des dotations par ministères
(en milliards de FCFA)

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	juin-2022		
			AE	CP	EXECUTION
110	Assemblée Nationale	Dotation: Assemblée Nationale	0,90	5,84	3,12
		Total Assemblée Nationale	0,90	5,84	3,12
120	Présidence de la République	Dotation: Présidence de la République	1,05	24,38	14,26
		Total Présidence de la République	1,05	24,38	14,26
121	Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	Inclusion financière et secteur informel	0,00	0,57	0,28
		Pilotage et soutien aux services de l'IFSI	0,05	0,13	0,04
		Total Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	0,05	0,70	0,32
130	Premier Ministère	Dotation : Pilotage stratégique de la Primature	0,23	1,41	0,62
		Total Premier Ministère	0,23	1,41	0,62
131	Secrétariat Général du Gouvernement	Dotation : SGG	0,05	0,22	0,04
		Total Secrétariat Général du Gouvernement	0,05	0,22	0,04
140	Cour Constitutionnelle	Dotation: Cour Constitutionnelle	1,15	1,48	0,15
		Total Cour Constitutionnelle	1,15	1,48	0,15
150	Cour Suprême	Dotation: Cour Suprême	0,05	0,62	0,23
		Total Cour Suprême	0,05	0,62	0,23
160	Médiature	Dotation: Médiature	0,05	0,13	0,05
		Total Médiature	0,05	0,13	0,05
170	Cour des Comptes	Dotation: Cour des Comptes	1,64	2,68	0,40
		Total Cour des Comptes	1,64	2,68	0,40
180	Conseil Economique et Social	Dotation: Conseil Economique et Social	0,00	0,50	0,00

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	juin-2022		
			AE	CP	EXECUTION
	Social	Total Conseil Economique et Social	0,00	0,50	0,00
190	Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	Dotation : Pilotage et soutien aux services de la HAAC	0,00	0,30	0,14
		Total Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	0,00	0,30	0,14
210	Ministère de l'Economie et des Finances	Contrôle, audit des finances publiques et lutte contre la fraude et la corruption	0,02	1,87	0,68
		Dotation : Dépenses communes de transfert	0,00	8,60	4,34
		Gestion de la trésorerie de l'Etat, production des comptes publics et sauvegarde du patrimoine de l'Etat	12,04	15,35	10,48
		Gestion macroéconomique	2,18	2,55	0,12
		Mobilisation des ressources financières	0,00	19,80	9,90
		Pilotage et soutien des services du MEF	0,02	1,50	0,39
		Programmation et gestion budgétaire	0,02	2,86	0,97
		Dotation : Charges financières de la dette publique	0,00	124,31	0,00
		Dotation : Dépenses communes ordinaires	0,00	222,98	34,67
		Dotation : Dépenses communes d'investissement	38,61	38,61	10,07
		Total Ministère de l'Economie et des Finances	52,88	438,43	71,62
		220	Ministère du Plan et de la Coopération	Coopération au développement	0,00
Pilotage et Soutien aux services du ministère du plan et de la coopération	0,10			0,70	0,37
Planification du développement	5,01			6,48	2,32
Total Ministère du Plan et de la Coopération	5,11			7,55	2,70
230	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration	Diplomatie économique et rayonnement du Togo aux plans sous régional, régional et international	0,20	14,69	4,50

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	juin-2022		
			AE	CP	EXECUTION
	Régionale et des Togolais de l'Extérieur	Mobilisation de la diaspora et placement des togolais dans les Organisations internationales	0,03	0,12	0,01
		Pilotage et soutien aux services du ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Togolais de l'extérieur	0,12	1,06	0,51
		Total Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	0,35	15,86	5,02
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	Développement à la base	7,75	9,98	1,33
		Jeunesse	3,82	8,28	2,37
		Pilotage et soutien aux services du MDBJEJ	0,09	0,23	0,06
		Total Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	11,67	18,49	3,76
310	Ministère des Armées	Anciens combattants, mémoires, lien armée - nation	0,03	0,14	0,04
		Dotation: Infrastructures militaires + Besoins spécifiques MDAC + Renseignements	41,02	43,44	21,72
		Équipement, logistique et soutien interarmées	7,05	39,59	22,27
		Pilotage et soutien du MDAC	0,04	0,37	0,13
		Préparation et emploi des Forces	1,73	22,00	6,36
		Total Ministère des Armées	49,87	105,54	50,52
410	Ministère d'Etat, Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires	Décentralisation et Déconcentration	13,41	20,19	3,21
		Développement des Territoires	0,21	0,32	0,09
		Gouvernance Politique et Institutionnelle	0,00	0,80	0,26
		Pilotage et soutien aux services du MATDDT	0,11	0,53	0,37
		Total Ministère d'Etat, Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du	13,74	21,84	3,94

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	juin-2022		
			AE	CP	EXECUTION
		Développement des Territoires			
420	Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation	Accès au droit et à la justice	0,00	0,14	0,03
		Administration de la justice	0,01	3,25	0,92
		Administration pénitentiaire et réinsertion	0,02	1,64	0,85
		Pilotage et soutien des services du ministère de la justice	0,07	1,03	1,01
		Total Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation	0,10	6,06	2,80
421	Conseil Supérieur de la Magistrature	Dotation: Conseil Supérieur de la Magistrature	0,00	0,07	0,03
		Total Conseil Supérieur de la Magistrature	0,00	0,07	0,03
430	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	Dotation du MSPC	0,00	1,14	0,79
		Pilotage et soutien des services du MSPC	0,87	1,14	1,23
		Protection civile	0,68	2,10	0,00
		Sécurité intérieure et criminalité transfrontalière	0,61	14,62	6,89
		Total Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	2,15	18,99	8,91
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	Artisanat	0,00	0,71	0,35
		Enseignement secondaire général	3,65	44,44	1,23
		Enseignement technique et Formation professionnelle	3,37	9,05	3,82
		Enseignements Préscolaire et Primaire	36,03	85,20	35,70
		Pilotage et soutien des services du ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat	0,12	12,18	22,02
		Total Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	43,17	151,58	63,12
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Enseignement Supérieur : Orientation et Promotion de la Formation Professionnelle vers les Métiers Prioritaires	0,03	35,03	23,75

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	juin-2022		
		AE	CP	EXECUTION
	Pilotage et soutien aux services du MESR	0,27	0,67	0,25
	Recherche et Innovation	15,43	5,24	0,37
	Total Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	15,74	40,94	24,37
610	Couverture Santé Universelle	17,22	19,27	1,04
	Offre de services de santé de qualité et lutte contre la maladie	25,71	56,41	7,47
	Pilotage et soutien des services du ministère en charge de la santé	0,15	6,51	10,08
	Réponse aux urgences sanitaires	23,16	23,25	0,01
	Total Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	66,23	105,43	18,60
710	Emploi	0,00	1,34	0,63
	Fonction publique	0,00	0,44	0,21
	Modernisation de l'administration publique	1,68	0,48	0,09
	Pilotage et soutien aux services du ministère en charge de la fonction publique	0,10	0,58	0,35
	Travail	0,00	0,96	0,45
	Total Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	1,78	3,81	1,72
720	Communication et information	0,01	2,30	1,02
	Pilotage et soutien aux services du ministère de la Communication et des Médias (MCM)	0,09	1,55	1,55
	Total Ministère de la Communication et des Médias	0,10	3,85	2,57
740	Alphabétisation et éducation non formelle	0,00	0,19	0,08
	Genre et promotion de la femme	0,07	0,59	0,27
	Pilotage et soutien aux services du ministère	0,10	1,44	0,75

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	juin-2022		
		AE	CP	EXECUTION
	Promotion de l'action sociale	0,00	0,61	0,18
	Protection de l'enfant	0,00	0,33	0,14
	Total Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	0,17	3,15	1,41
750	Pilotage et soutien aux services du Ministère des Sports et des Loisirs (MSL)	3,08	1,14	0,71
	Sports et Loisirs	0,00	2,12	0,96
	Total Ministère des Sports et Loisirs	3,08	3,27	1,67
760	Cadre de vie	14,93	11,59	0,91
	Développement des infrastructures de production de l'information géographique	0,12	0,20	0,07
	Logement décent	0,75	0,97	0,15
	Pilotage et soutien aux services du MUHRF	0,10	0,35	0,21
	Total Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	15,90	13,11	1,34
810	Amélioration de la productivité et valorisation des produits	36,12	21,13	1,93
	Organisation de l'espace agricole et des filières agricoles, animales et halieutiques	18,72	9,80	0,89
	Pilotage et soutien aux services du ministère	0,27	2,97	2,71
	Sécurité alimentaire et résilience des populations	8,53	10,39	1,22
	Total Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	63,63	44,29	6,76
811	Approvisionnement en eau potable	31,85	23,62	0,15
	Assainissement collectif des eaux pluviales, des eaux usées et excréta	0,00	0,40	0,04
	Gestion intégrée des ressources en eau	0,10	0,49	0,01
	Pilotage et soutien des services du MEHV	0,10	0,55	0,17

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	juin-2022		
			AE	CP	EXECUTION
		Total Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	32,05	25,06	0,37
813	Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière	Développement et protection du littoral	0,10	0,11	0,00
		Filière halieutique	2,80	2,89	0,10
		Pilotage et soutien aux services du Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière (MEMPPC)	0,03	0,17	0,04
		Transport maritime	0,16	0,23	0,00
		Total Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière	3,09	3,41	0,15
820	Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale	Commerce et Consommation Locale	1,19	12,00	1,75
		Industrie	0,20	0,36	0,09
		Pilotage et soutien aux services du MCICL	0,59	0,85	0,20
		Total Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale	1,98	13,21	2,04
821	Ministère de la Promotion des Investissements	Pilotage et Soutient des Services du MPI	0,10	0,26	0,04
		Promotion des Investissements	0,00	0,11	0,05
		Total Ministère de la Promotion des Investissements	0,10	0,37	0,09
830	Ministère des travaux publics	Développement des bâtiments publics	5,08	4,57	0,14
		Pilotage et soutien aux services du MTP	0,05	0,90	0,36
		Réseaux de routes nationales	108,16	111,82	5,81
		Total Ministère des travaux publics	113,29	117,29	6,32
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	Développement et extension du réseau des pistes rurales	36,11	14,05	4,09
		Pilotage et soutien aux services du Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales (MDPR)	0,00	0,09	0,03
		Total Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	36,11	14,14	4,12

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	juin-2022		
			AE	CP	EXECUTION
832	Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	Pilotage et soutien aux services du Ministère des Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires	0,05	0,19	0,04
		Services de transports routiers et ferroviaires	69,85	15,39	0,36
		Transport aérien	0,00	0,76	0,25
		Total Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	69,90	16,34	0,65
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	Energies	82,22	56,73	0,89
		Mines	0,06	1,56	0,08
		Pilotage et soutien	0,09	0,26	0,19
		Total Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	82,37	58,55	1,16
850	Ministère de la Culture et du Tourisme	Culture	0,00	0,65	0,23
		Pilotage et soutien aux services du Ministère de la Culture et du Tourisme	0,10	0,73	0,48
		Tourisme	0,10	0,31	0,01
		Total Ministère de la Culture et du Tourisme	0,20	1,69	0,72
860	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	Environnement et mobilité durable	16,36	16,63	0,54
		Gestion durable des écosystèmes	3,30	5,21	0,82
		Pilotage et soutien aux services du MERF	0,35	0,83	0,63
		Total Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	20,42	22,68	1,98
870	Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale	Digitalisation des activités économiques et sociales	9,13	9,14	0,00
		Infrastructures numériques et postales	6,26	6,47	0,10
		Pilotage et soutien aux services du MENTD	0,05	0,14	0,04
		Total Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale	15,44	15,74	0,14
920	Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les	Consolidation de la démocratie et de la paix	0,00	0,04	0,02
		Formation à la citoyenneté	0,00	0,11	0,02
		Pilotage et soutien des actions du MDHFCRIR	0,05	0,26	0,11

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	juin-2022		
		AE	CP	EXECUTION
Institutions de la République	Promotion et protection des droits de l'homme	0,00	0,05	0,01
	Relations avec les institutions de la République	0,00	0,04	0,01
	Total Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République	0,05	0,49	0,16
921	Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)			
	Dotation : CNDH	0,00	0,49	0,22
	Total Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)	0,00	0,49	0,22
Total général		725,85	1329,97	308,32

Sources : DGBF

Annexe n° 6. Exécution du PIP par fonction sur ressources externes
(en milliards de FCFA)

Fonctions	AE	CP	Exécution au 30 Juin 2022	Taux d'exécution fin Juin 2022
Services généraux des administrations publiques	13,04	11,66	3,91	33,56%
Défense	0,00	0,00	0,00	-
Ordre et sécurité publics	0,00	0,00	0,00	-
Affaires économiques	253,77	176,07	33,43	18,99%
Protection de l'environnement	17,67	17,67	7,05	39,91%
Logement et équipements collectifs	31,64	26,71	7,10	26,57%
Santé	59,78	57,77	15,32	26,52%
Loisirs, culture et culte	0,00	0,00	0,00	-
Enseignement	46,90	19,06	4,72	24,74%
Protection sociale	15,14	15,14	4,18	27,64%
TOTAL	437,94	324,08	75,71	23,36%

Sources : DGBF

Annexe n° 7. Exécution du PIP par fonction sur ressources internes

(en milliards de FCFA)

Fonctions	AE	CP	Exécution au 30 Juin 2022	Taux d'exécution fin Juin 2022
Services généraux des administrations publiques	27,41	27,41	12,30	44,86%
Défense	42,79	42,79	20,82	48,66%
Ordre et sécurité publics	1,33	1,33	0,08	6,14%
Affaires économiques	134,47	81,33	11,66	14,33%
Protection de l'environnement	2,43	2,43	0,92	37,90%
Logement et équipements collectifs	30,12	23,56	1,01	4,28%
Santé	13,15	8,27	1,36	16,48%
Loisirs, culture et culte	3,11	0,94	0,55	58,70%
Enseignement	11,76	2,74	1,18	43,06%
Protection sociale	20,94	20,57	10,00	48,60%
TOTAL	287,51	211,38	59,88	28,33%

Sources : DGBF

Annexe n° 8. Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/administrative
(en milliards de FCFA)

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publiques	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
110	Assemblée Nationale	5,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,84
120	Présidence de la République	22,11	0,70	0,00	1,20	0,00	0,00	0,37	0,00	0,00	0,00	24,38
121	Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	0,13	0,00	0,00	0,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,70
130	Premier Ministère	1,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,41
131	Secrétariat Général du Gouvernement	0,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,22
140	Cour Constitutionnelle	0,33	0,00	0,00	0,00	0,00	1,15	0,00	0,00	0,00	0,00	1,48
150	Cour Suprême	0,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,62
160	Médiature	0,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,13
170	Cour des Comptes	2,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,68
180	Conseil Economique et Social	0,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,50
190	Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,30
210	Ministère de l'Economie et des Finances	353,41	0,00	0,35	16,30	0,00	13,40	0,05	0,20	2,63	52,09	438,43

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
220	Ministère du Plan et de la Coopération	7,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,10	0,00	7,55
230	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	15,66	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15,86
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	0,22	0,00	0,00	8,23	0,00	1,09	0,00	0,00	1,00	7,95	18,49
310	Ministère des Armées	2,62	100,73	0,39	0,00	0,00	0,00	1,35	0,00	0,05	0,40	105,54
410	Ministère d'Etat, Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires	13,41	0,00	0,00	6,71	0,72	0,31	0,00	0,44	0,00	0,25	21,84
420	Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation	0,71	0,00	5,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,06
421	Conseil Supérieur de la Magistrature	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07
430	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	2,11	0,03	16,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,17	18,99

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	6,54	0,00	0,00	0,71	0,00	0,00	0,00	0,00	144,30	0,03	151,58
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	0,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40,38	0,00	40,94
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	1,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102,55	0,00	1,43	0,28	105,43
710	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	1,24	0,00	0,00	2,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,25	0,00	3,81
720	Ministère de la Communication et des Médias	1,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,50	0,00	0,00	3,85
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	0,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,35	2,53	3,15
750	Ministère des Sports et Loisirs	0,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,99	0,00	0,00	3,27
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	0,29	0,00	0,00	0,00	0,00	12,81	0,00	0,00	0,00	0,00	13,11

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	0,45	0,00	0,00	43,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44,29
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	0,19	0,00	0,00	0,00	0,00	24,86	0,00	0,00	0,00	0,00	25,06
813	Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière	0,17	0,00	0,00	3,12	0,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,41
820	Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale	0,35	0,00	0,00	12,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13,21
821	Ministère de la Promotion des Investissements	0,01	0,00	0,00	0,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,37
830	Ministère des travaux publics	0,23	0,00	0,00	110,45	0,00	4,27	0,45	0,10	1,78	0,00	117,29
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	0,08	0,00	0,00	14,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14,14
832	Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	0,16	0,00	0,00	16,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16,34

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	0,26	0,00	0,00	58,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58,55
850	Ministère de la Culture et du Tourisme	0,32	0,00	0,00	0,42	0,00	0,00	0,00	0,94	0,00	0,00	1,69
860	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	0,29	0,00	0,00	0,00	22,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22,68
870	Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale	0,13	0,00	0,00	7,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7,98	15,74
920	Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République	0,19	0,00	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,11	0,00	0,00	0,49
921	Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)	0,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,49
	TOTAL GENERAL	444,98	101,67	22,96	303,24	23,21	57,90	104,77	7,29	192,27	71,69	1 329,97

Sources : DGBF